



Extract of Ville de Port Saint Louis du Rhône

<http://www.portsaintlouis.fr/la-ville-conserve-sa-2eme-fleur>

La ville conserve sa 2ème fleur

- Archives - Mandat 2014-2020 - Actualités - Année 2019 - Avril -



Publication date: lundi 29 avril 2019

Copyright © Ville de Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

Ce sont en tout 62 communes qui ont été, vendredi 26 avril 2019, récompensées, dont Port Saint Louis du Rhône, à la cérémonie de remise du label Villes et Villages Fleuris « Qualité de Vie », qui fête cette année ses 60 ans.

Au total, pour l'année 2018, la région compte 245 communes labellisées. Parmi elles, 98 détiennent le label deux fleurs comme c'est d'ailleurs le cas de Port Saint Louis du Rhône.

Notre ville a su maintenir ses deux fleurs grâce au souci permanent d'améliorer la qualité de vie des résidents et l'embellissement du cadre de vie. _ Tout en respectant l'histoire et l'authenticité de notre territoire et en veillant à la qualité des espaces publics, la ville se distingue notamment par le patrimoine végétal, le fleurissement et les actions en faveur de la biodiversité. Mais aussi au travers de la gestion de l'eau, des déchets, du patrimoine bâti et des actions pédagogiques notamment auprès des plus jeunes.

Ce vendredi 26 avril 2019, Aline CIANFARINI, conseillère municipale de Port Saint Louis du Rhône, a donc reçu le prix du label villes et villages fleuris 2018, distinction remise par Renaud MUSELIER, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.